

École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite
Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité
Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires
Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle sont l'engagement, la collaboration et l'ouverture.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle est située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve sur un territoire socio-économique avec un IMSE (indice de milieu socio-économique) de niveau 9. On remarque cependant, depuis quelques années, une gentrification du quartier de plus en plus importante et cet IMSE pourrait être appelé à diminuer.

Les organismes offrant des services réguliers depuis plusieurs années sur notre territoire sont :

- Les Loisirs St-Clément (activités parascolaires et camps d'été)
- Je Passe Partout (soutien motivation scolaire, organisation, devoirs, etc.)
- GCC la violence (activités de prévention diverses)
- SPVM (agent sociocommunautaire)
- La Ruelle d'Hochelaga et le Garage à musique (pédiatrie et travail social)
- Le CISSS (infirmière scolaire, hygiéniste dentaire, etc.)
- L'École de la vue (dépistage précoce au préscolaire)
- L'Anonyme (Tandem)

De plus, l'école se situe près du Stade Olympique adjacent au grand parc Maisonneuve. Le parc Lalancette constitue aussi un autre espace vert plus facilement accessible et un projet de réaménagement de la cour d'école est prévu pour 2024. Sur le territoire, les familles bénéficient de plusieurs installations en CPE et on retrouve aussi 6 autres écoles primaires, 1 école secondaire régulière, 1 école secondaire pour jeunes adultes, une école pour élèves handicapés et un Cégep (partenaire aide aux devoirs). La reconstruction de la bibliothèque du quartier est pratiquement terminée et les utilisateurs y auront bientôt accès.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Située à Montréal, l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle offre des services éducatifs à plus de 310 élèves de niveau préscolaire et de niveau primaire. Cette école plus que centenaire fait partie du Centre de Services scolaire de Montréal.

L'école est construite dans un seul bâtiment dont tous les locaux sont utilisés et où chacun y a sa place. Elle compte, entre autres, une salle polyvalente (avec scène de spectacle), une cuisine pouvant servir à des ateliers, un local d'arts plastiques, une bibliothèque, des bureaux pour les professionnels et employés de soutien et 21 locaux de classe. Chaque local de classe est pourvu d'un tableau numérique interactif (TNI). Des ordinateurs portables et des tablettes sont rassemblés à l'intérieur de chariots et disponibles sur chaque étage de l'école.

Depuis plusieurs années, l'école est aussi un point de Services pour les immigrants. En effet, elle compte plus de 50 élèves répartis par cycle dans les trois classes d'accueil (SAF) du primaire. Une nouvelle classe d'accueil en maternelle 5 ans verra le jour en août 2023. L'enseignement, pour ces élèves, vise à répondre principalement au développement de la langue française. Dès la première année, tous les élèves de l'école ont la chance de développer leurs aptitudes artistiques à travers le cours d'arts plastiques. Aussi, certaines activités parascolaires annuelles permettent aux élèves d'exprimer leurs talents d'artiste de scène, soit le spectacle de Noël et le spectacle de fin d'année. Du côté de l'activité physique, les élèves ne sont pas en reste et participent au cours d'éducation physique du préscolaire à la 6e année dans un grand gymnase double. Ils peuvent aussi s'inscrire volontairement aux activités parascolaires offertes en collaboration avec les Loisirs St-Clément.

Finalement, au niveau des langues, l'anglais fait partie des cours obligatoires auxquels sont soumis les élèves dès la 1re année. D'autre part, des services en orthopédagogie, psychoéducation et éducation spécialisée sont aussi disponibles après l'étude du dossier. L'école offre aussi les services de garde et de dîneurs qui contribuent au développement des enfants et facilitent la conciliation travail-famille des parents. Environ 90% des élèves fréquentent le service de dîneurs. De plus, 45% des élèves bénéficient également du service de garde le matin alors que cette proportion passe à 55% en fin de journée.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Les différentes formes de collaboration avec les organismes et partenaires qui soutiennent l'éducation de nos élèves ;
- L'offre publique et privée de services pédagogiques sur le territoire est diversifiée ;
- L'offre de services d'adaptation scolaire (orthopédagogie, psychoéducation, éducation spécialisée, etc.) est efficace dans le milieu ;
- L'offre d'activités diversifiées du service de garde du milieu ;
- Les pratiques d'encadrement des élèves du milieu sont basées sur la prévention afin de diminuer les interventions ;
- Les pratiques éducatives efficaces ;
- La stabilité du personnel ;
- Les saines relations entre l'école et la famille.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le nombre élevé d'élèves ayant un plan d'intervention ;
- Le pourcentage élevé d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissages et d'adaptation (EHDA) ;
- La pénurie de professionnels pour diagnostiquer et accompagner les élèves en difficulté (orthophonie) ;
- La pénurie de personnel pour les remplacements au Service de garde ;
- L'indice de milieu socioéconomique ;
- Le soutien lié à l'équipement technologique ;
- La surutilisation des locaux communs (École et Service de garde) ;
- Le grand nombre d'élèves fréquentant le Service de dîner.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en mathématique.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Rehausser idéalement le pourcentage d'élèves du primaire ayant un résultat égal ou supérieur à 70% dans la compétence résoudre de 61,1 % à 66,1 % d'ici juin 2027.